

sortir de l'indivision

Par **ypp**, le **28/03/2007** à **22:46**

Nous sommes, notre mere et mes freres nus propriétaires de la maison parentale. Notre mere à le plein usufruit.

Aujourd'hui tout le monde est d'accord pour vendre ce bien - ma mere lèverait son usufruit- sauf un frere tres têtù qui resiste .

Quelle solution avons nous, sachant que notre mère ne peut plus entretenir cette batisse faute de moyens suffisants ?

Qui contacter pour forcer le dur a accepter la vente et quelle est la méthode dans un pareil cas ?

Par **Angie**, le **28/03/2007** à **23:41**

j'y vois une une indivision entre nu-propriétaire cad tout le monde en indivision sauf votre mere donc je pense que le meilleur moyen pour y mettre fin c d'aller devant le juge pour demander la vente du bien, il n'y pas moyen de le convaincre lui racheter sa part??